



## Communiqué de presse – Juillet 2006 Plaquette *Changer ses fenêtres*

Service de presse



### CHANGER SES FENÊTRES : CE QU'IL FAUT SAVOIR GRÂCE A L'AQC !

Le remplacement des fenêtres représente aujourd'hui un marché très important, notamment dans le logement, qu'il s'agisse de remplacement de menuiseries aluminium, PVC, bois ou mixte.

Mais il peut constituer également une opération à risque en termes de mise en œuvre, de choix, de produits ou de solutions techniques et d'adéquation aux besoins. D'où, malheureusement, l'apparition de fréquents désordres liés au manque de ventilation, au maintien du dormant en mauvais état, à des défauts d'étanchéité entre le gros œuvre et le châssis existant, à l'usage de joints inadéquats.

Consciente de **la difficulté pour le particulier de faire remplacer ses fenêtres dans les meilleures conditions**, l'Agence Qualité Construction, association Loi 1901, édite une plaquette intitulée : « **Vous allez changer vos fenêtres, voici quelques conseils** ».

Ce document, diffusé gratuitement, a été rédigé avec le concours des professionnels du bâtiment, en particulier ceux concernés par le remplacement des fenêtres, ainsi que par des représentants des usagers.

Cette plaquette de 8 pages a pour objet de guider le particulier tout au long de son projet. Tout d'abord **se poser en amont les bonnes questions** : Pourquoi changer ses fenêtres ? Quelles sont les performances souhaitées (thermiques, énergétiques,...) pour faire le bon choix ? **Ensuite bien connaître le déroulé de ces remplacements** ; choisir un professionnel ; obtenir un diagnostic technique ; comprendre les propositions commerciales, suivre l'évolution des travaux.

Véritable mine d'information, cette plaquette rassemble conseils, mises en garde, recommandations qualitatives, adresses Internet précieuses d'organismes conseils, lexique technique. Elle rappelle de surcroît les différentes garanties qui accompagnent ces travaux et donne un outil type essentiel pour la réception des travaux, étape capitale dans ces chantiers.

Cette plaquette, claire, agréable à consulter, simple et complète est disponible notamment auprès de l'AQC, des ADIL, de l'ANAH, et consultable sur le site Internet de l'AQC [www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com).